

## Le procès de Rodrigue

### Le Juge

J'appelle à la barre Rodrigue Martin. Rodrigue avez-vous bien 20 ans ? Êtes-vous bien né à Séville Rue n°12 le 10 juillet 2003 ? Vous êtes ici car il vous est reproché d'avoir tué avec préméditation Don Gomès. Reconnaissez-vous les faits ?

### Rodrigue :

Oui, j'ai 20 ans et je suis bien né le 10 juillet 2003 à Séville. Je reconnais les faits mais j'aimerais vous rappeler la chronologie des événements. Mon père a été nommé gouverneur du Prince de Castille et Monsieur Don Gomès ne l'a pas accepté. Il a insulté mon père à plusieurs reprises le traitant même de « courtisan ». Il savait que mon père était un homme affaibli or il n'a pas hésité à s'en prendre à un vieil homme. Il a donc profité de la faiblesse de mon père. Comment un fils peut-il rester indifférent à une telle arrogance ? Comment accepter que son père soit traité de la sorte ?

### Le Juge :

Monsieur, Mesdames les jurés avez-vous des questions ?

### Réponse de Rodrigue à la question des jurés :

Mon acte est horrible mais il fallait que je lave l'honneur de mon père.

### Le Juge :

Merci M. Rodrigue vous pouvez retourner vous asseoir.

J'appelle à la barre Don Diègue Martin. Don Diègue avez-vous 60 ans ? Êtes-vous bien né à Barcelone Rue n°20 le 15 mars 1963.

Vous êtes ici car il vous est reproché d'avoir dit à votre fils Don Rodrigue de tuer Don Gomès. Est-ce exact ?

### Don Diègue :

Ma date et mon lieu de naissance sont exactes. M. Le Juge, tout est de ma faute. Rodrigue n'est qu'un pion sur cet échiquier. C'est moi qui lui ai donné l'ordre de tuer le comte. Comprenez-moi M. Le Juge, le Comte m'a donné un soufflet. Il n'a tout simplement pas admis que je sois nommé gouverneur. Il m'a donc plusieurs fois insulté insistant sur mon grand âge et mon incapacité à défendre le roi. Je lui ai dit qu'il ne méritait pas le poste. Alors, il m'a donné un soufflet mais je ne pouvais pas me battre à cause de mon âge. J'ai envoyé mon fils laver notre honneur pour notre réputation et notre famille. Punissez-moi mais pas lui ! Il n'a fait que défendre son sang. Il a toujours été un enfant obéissant, mature, exemplaire. Il ne me déçoit jamais ! Il n'a fait que répondre à mon injonction : « Va, cours et nous venge ! »

### Le Juge :

Monsieur, Mesdames les jurés avez-vous des questions ?

### Les jurés :

Oui, nous avons une question à poser à M. Don Diègue. Pourquoi défendre votre honneur est-il si fondamental ?

### Don Diègue :

Je vous l'ai déjà dit, j'ai vengé mon nom de famille, celui de mon fils, de mes futurs petits-fils, celui de ma lignée car je ne laisserai jamais quelqu'un salir mon nom de famille.

### Le Juge :

Merci M. Don Diègue. J'appelle à la barre Maître Grondin.

**L'avocat de Rodrigue :**

M. Le Juge, Messieurs, Mesdames Les Jurés, il est vrai que mon client a tué le père de la victime, ici présente. Mais mettez-vous à la place de mon client, ne serait-ce qu'une minute. Don Diègue, son père, éprouvant une faiblesse physique a été rabaissé par le père de notre soi-disant victime, un homme orgueilleux et arrogant ! Pourquoi, me direz-vous ? Pour un simple poste de Gouverneur, tant convoité par Don Gomès ! Est-ce normal ? N'oublions pas, par ailleurs, qu'un mariage était prévu entre la plaignante et le prévenu. Ces deux amants avaient obtenu pour leur mariage l'accord du défunt et de Don Diègue. Leur amour a été victime de l'ambition d'un père !

Rodrigue est un homme irréprochable. Apprécié dans son travail, il n'a jamais commis aucune infraction. Il n'a voulu que protéger son père, son unique parent. Sa mère étant morte des suites d'une longue maladie, il ne lui reste que Don Diègue. On ne plaisante pas avec l'honneur d'un père. Ce dernier a toujours été un héros. Il a su défendre sa patrie. Son fils se devait de lui rendre l'honneur perdu. N'oublions pas la violence des paroles de Don Gomès : « Courtisan ». Ces propos sont inexcusables ! Rodrigue a donc des circonstances atténuantes. Je demande pour mon client la relaxe pure et simple.

**Le Juge :**

Merci maître. J'appelle à la barre Chimène Fermès. Chimène avez-vous bien 18 ans ? Etes-vous née à Séville Rue n°453 le 4 mai 2005 ? Nous écoutons votre témoignage.

**Chimène :**

Oui, j'ai 18 ans et je suis née à Séville. Je ne sais quoi dire pour être franche car celui qui m'animait le cœur a tué l'un des miens et maintenant il ne reste plus que moi et moi seule. Je ne sais que penser et que faire. Il ne me reste que la mort pour m'apaiser et échapper à mes peines et souffrances. Malgré que Don Rodrigue ait tué mon père, il reste une partie de moi qui ne le hait point. Honte à moi ! Je sais que je vais choquer une grande partie des gens présents dans cette salle d'audience mais mon unique souhait est de ne rien pouvoir. Mais, je sais aussi ce que je suis et que mon père est mort. En tant que noble, je me dois de défendre mon honneur et de venger mon père. Pour cela, je décide donc de poursuivre Don Rodrigue en justice même si cela me désespère. J'avais prévu un combat entre Don Sanche et Don Rodrigue et le vainqueur m'aurait épousée. Mais malgré la peine qui m'afflige, Don Rodrigue, notre amour reste et restera impossible. Nous sommes en quelque sorte liés. Je sais aussi que Don Rodrigue a fait ce que chaque homme aurait fait, défendre son honneur et celui de sa famille donc venger son père car il est vrai que mon père Don Gomès a donné un soufflet à Don Diègue. Mais mon père ne méritait pas la mort. Après cette tragique nouvelle, je voulais me donner la mort. Mon amie Elvire m'a redonné foi en la vie et m'a incité à poursuivre Don Rodrigue en justice. C'est pour cela que je suis présente aujourd'hui.

**Les jurés :**

Trouvez-vous que l'acte de Rodrigue est courageux ? Pensez-vous pouvoir pardonner à Rodrigue ?

**Chimène :**

Et vous, si votre père se faisait tuer, est-ce que vous pardonneriez au meurtrier ?

**Le Juge :**

J'appelle à la barre Elvire Solès. Elvire avez-vous bien 18 ans ? Êtes-vous née à Séville Rue 430 le 12 avril 2005 ? Vous êtes appelée à la barre pour témoigner en faveur de Chimène.

**Elvire :**

Oui. Les informations me concernant sont exactes.

Je n'aurais jamais cru être appelée à la barre pour témoigner en faveur de mon amie. Nous nous connaissons depuis petites. Elle m'a confié tant de secrets. J'ai toujours été sa confidente. Une femme si souriante, pleine de joie et de détermination et qui devient si malheureuse.

En apprenant la terrible nouvelle de la mort de son père, elle pensa au suicide. J'ai essayé de l'en dissuader. Mais, malheureusement, elle reste désespérée.

Elle n'aurait jamais imaginé ça de la part de son amant ! Et je n'aurais jamais imaginé qu'elle penserait un jour au suicide.

Malgré la haine qu'elle devrait éprouver pour Rodrigue et l'acte horrible de celui-ci, elle ne lui souhaite point de mal.

**Les jurés :**

Pourquoi avez-vous laissé Rodrigue parler avec Chimène ?

**Elvire :**

J'ai conseillé à Rodrigue de partir mais il voulait avoir une dernière entrevue avec celle qu'il aime.

**Le Juge :**

J'appelle à la barre Maître Marti Perales.

**L'avocate de Chimène :**

Ma cliente a été offensée. Rodrigue a tué son père. Il doit être puni, justice doit être rendue. Chimène a déjà perdu sa mère et voilà que ce jeune homme monstrueux tue son père. Comment va-t-elle se reconstruire ? En plus, le prévenu a osé venir dans sa maison avec l'épée tachée du sang de son père !

M. Le Juge au XXIème siècle, on ne tue point pour un soufflet. Pourquoi Don Diègue n'a-t-il pas déposé une main courante à la police au lieu d'envoyer son fils tuer le père d'une jeune femme déjà orpheline de sa mère ?

**Don Diègue :**

Comment osez-vous m'accuser de la sorte, Moi, gouverneur du Prince de Castille ? Homme vénérable et sage que je suis ! Jamais, ô grand jamais, je ne vous laisserai salir mon nom !

**Le juge :**

Calmez-vous ! Calmez-vous ! Vous êtes dans un tribunal ! Si vous recommencez, on vous fera sortir.

**L'avocate de Chimène :**

Son père était tout ce qui lui restait. Comment se fait-il que le meurtrier soit venu dans la maison de la victime ? Chimène est victime de ce crime. D'où provenait cette épée ? Est-ce Don Diègue qui lui a donné ? Pourquoi n'a-t-il pas été du côté de la loi ? Il aurait pu servir la société : arrêter les voleurs ou même protéger nos enfants. Mais au contraire, Rodrigue a préféré tuer un homme doté d'une très bonne réputation et d'une famille honorable. Mon confrère dit que le Comte était un homme orgueilleux alors qu'il était un père aimant qui ne méritait pas la mort. Ah quel honneur pour M. Rodrigue de s'attaquer à un homme plus vieux que soi ! Certes, Rodrigue n'a pas de mère mais Monsieur Le Juge, Chimène non plus n'a pas de mère ! Elle est aujourd'hui orpheline ! Il y a donc bien eu un meurtre avec préméditation. Madame La Procureure, n'oublions pas non plus le harcèlement moral. Alors, nous demandons 25 ans de prison avec une amende de 10000 euros avec une interdiction d'approcher la victime pendant 15 ans.

**Le juge :**

Merci Maître. J'appelle à la barre l'Infante. Avez-vous bien 19 ans ? Êtes-vous née à Madrid Rue n°502 le 4 mai 2004 ? Nous écoutons votre témoignage.

**L'Infante :**

Oui, j'ai 19 ans et je suis née à Madrid. Avant de témoigner, j'aimerais juste dire que je ne suis ni pour Rodrigue, l'homme que j'aime malgré moi, ni pour Chimène, l'une de mes plus grandes amies. Car, certes Rodrigue a tué son père mais il a tout simplement fait le devoir que n'importe quel homme aurait fait :

défendre l'honneur de son père et le sien. Il est vrai que Chimène a perdu son père et sa mère auparavant et que Rodrigue est venu dans la maison de Chimène après avoir tué son père. Mais surtout ce que je ne comprends pas est : pourquoi tuer un homme pour une claque ? Il a brisé une famille, la vie de sa maîtresse et celle de mon amie. Je trouve cela inadmissible de la part de son amant. Ce jeune homme mérite la mort. Sa mort fera peut-être s'éteindre la passion de mon amie.

**Le juge :**

J'appelle à la barre Léonore. Avez-vous bien 18 ans. Êtes- vous née à Séville Rue n°53 le 19 septembre 2005 ? Nous écoutons votre témoignage.

**Léonore :**

J'ai 18 ans et je suis effectivement née à Séville. Je suis du même avis que l'Infante. Je ne suis ni pour Rodrigue, ni pour Chimène. Rodrigue a été confronté à un dilemme entre honneur et amour. Choisir l'honneur était préférable pour lui car s'il avait choisi l'amour il aurait perdu de toute façon son honneur et donc Chimène. Rodrigue a juste fait son devoir d'homme. Mais Chimène se retrouve désormais seule, désespérée, perdue. Son père était tout ce qui lui restait. De plus, Rodrigue a osé venir dans sa propre maison avec l'épée qui avait servi à tuer le père bien aimé de Chimène.

**Le juge :**

J'appelle à la barre Don Sanche. Avez-vous bien 20 ans ? Êtes- vous né à Barcelone Rue n°730 le 31 mars 2003. Nous écoutons votre témoignage.

**Don Sanche :**

J'ai bien 20 ans et je suis né à Barcelone. Chimène, je la connais depuis l'enfance. Je l'ai connue plus joyeuse. Elle était moins renfermée auparavant. Elle ne voit plus personne. La seule personne qui a encore grâce à ses yeux est Elvire. Chaque larme qui coule est une partie de son âme. Elle est désespérée. Chimène, je ne l'ai jamais vue dans un tel état. Son père qui est mort, je le connaissais bien. Rodrigue a tué le comte, celui-ci était un bon père, un homme respectable et très présent pour sa fille. Quand on était un peu plus jeunes, j'ai avoué à Chimène mes sentiments mais elle m'a repoussé. Elle voulait juste que je sois ami avec elle. Je me dois de la défendre car je brûle encore d'amour pour elle même si elle ne m'accepte que comme un ami. C'est une personne chère pour moi.

**La Procureure :**

Vous avez tué, Monsieur Rodrigue, un homme plus âgé sous prétexte de sauver votre honneur, c'est inadmissible. Est-ce que vous pensez, Monsieur Rodrigue, que d'aller en justice sauve l'honneur de votre famille ? Cet homme est un danger pour la société. Je requiers contre M. Rodrigue le meurtre avec préméditation. Je demande une peine de 30 ans de réclusion criminelle, dont une période de mise en sûreté de 10 ans ainsi qu'une mesure d'éloignement de 1 an, période durant laquelle, on ne pourra pas lui rendre visite. Enfin, un dédommagement moral pour la fille de la victime et donc une amende de 25000 euros.

**Le juge :**

Après délibération des jurés, M. Rodrigue est reconnu coupable de meurtre avec préméditation. Le Tribunal condamne M. Rodrigue à une peine de 25 ans de réclusion assortie d'une amende de 25000 euros. Il a par ailleurs interdiction de s'approcher de la fille de la victime.